



Bulletin

**Activité de Mme Maria Lvova-Belova,
Commissaire du Président de la Fédération
de Russie aux droits de l'enfant pour
la protection des enfants lors de l'opération
militaire spéciale**

Édition No 2 / le 13 octobre 2023

Chers lecteurs,

Vous avez devant vous la deuxième édition du bulletin sur l'activité du Commissaire du Président de la Fédération de Russie aux droits de l'enfant pour la protection des enfants pendant l'opération militaire spéciale (OMS). La première édition a été présentée le 4 avril 2023.

Dès le début de l'OMS notre institution s'est engagée activement dans le sauvetage et soutien des enfants du Donbass. Pendant cette période j'ai fait neuf voyages de travail dans les républiques populaires de Donetsk et de Lougansk ainsi que dans les régions de Zaporojie et de Kherson qui font partie de la Fédération de Russie depuis le 30 septembre de l'année dernière.

Si, au cours de ces premiers mois, notre priorité était de prêter l'assistance urgente aux enfants « ici et maintenant », à présent nous travaillons ensemble avec les autorités pour créer dans les nouvelles régions du pays un système de protection de l'enfance à part entière, y compris la réalisation de nos programmes stratégiques.

En plus, nous continuons à nous occuper, conformément à un algorithme cohérent, de la réunification des enfants avec leurs proches sur le territoire de l'Ukraine et de la Russie et nous menons un travail minutieux sur toutes les requêtes en nous réjouissant de chaque réunion.

Dans la deuxième édition de notre bulletin nous avons actualisé les données pour que l'information sur notre activité pour la réalisation des droits et intérêts des mineurs affectés par les hostilités soit plus complète.

**Maria Lvova-Belova,
Commissaire du Président de la Fédération de Russie aux droits d'enfant**

À propos de l'institution des commissaires pour les droits de l'enfant

Le poste du Commissaire du Président de la Fédération de Russie aux droits d'enfant a été créé par le décret du Président de la Fédération de Russie N°986 du 1 septembre 2009.

L'adoption de la Loi fédérale du 27 décembre 2008 N°501-FZ « Sur les commissaires aux droits d'enfant en Fédération de Russie » a été un pas significatif dans le développement de l'institution. Cette loi a établi, entre autres, le statut juridique du Commissaire fédéral et des commissaires régionaux.

L'activité du Commissaire vise à garantir la protection par l'État les droits et intérêts légaux des enfants, la réalisation et le respect des droits et intérêts légaux des enfants par les autorités d'État, les autorités locales et les fonctionnaires.

Le Commissaire contribue :

- ▶ à la restitution des droits et intérêts légaux des enfants qui ont été violés;
- ▶ à la mise au point de la législation de la Fédération de Russie en ce qui concerne la protection des droits et intérêts légaux des enfants;
- ▶ au développement de la coopération internationale pour la protection des droits et intérêts légaux des enfants;
- ▶ à la mise au point des formes et méthodes de protection des droits et intérêts légaux des enfants.

Le Commissaire fédéral coordonne l'activité des commissaires dans les entités de la Fédération de Russie.

À présent le poste du commissaire aux droits d'enfant est établi au niveau régional dans 86 régions, y compris la République populaire de Lougansk (RPL).

Dans la République populaire de Donetsk (RPD) et la région de Zaporojie, la protection des droits des enfants relève à présent de la compétence des conseillers des chefs des régions en la matière. Les lois sur le commissaire aux droits d'enfant ont été adoptées dans les républiques populaires de Donetsk et de Lougansk. L'établissement de ce poste est prévu dans les régions de Kherson et de Zaporojie.

Objectifs du Commissaire du Président de la Fédération de Russie dans le cadre de l'OMS

- ▶ Aider à assurer la sécurité des enfants sur les territoires en guerre.
- ▶ Aider à réaliser les droits des enfants à l'éducation, les soins médicaux, l'assistance sociale, la vie familiale, etc.
- ▶ Aider à réunir les enfants avec leurs parents et les autres proches dont ils ont été séparés pour des raisons quelconques pendant l'OMS.
- ▶ Fournir l'assistance humanitaire.
- ▶ Aider à organiser l'accompagnement psychologique et la réhabilitation des enfants affectés par les hostilités.
- ▶ Aider les autorités exécutives de la RPD, de la RPL, des régions de Zaporojie et de Kherson à établir les systèmes de protection de l'enfance.
- ▶ Assurer l'interaction avec les organisations internationales pour la protection des enfants pendant l'OMS.

Principes du travail du Commissaire du Président de la Fédération de Russie dans le cadre de l'OMS

- ▶ Les intérêts des enfants et de la famille sont la priorité essentielle.

▶ Urgence : l'assistance aux enfants pendant les hostilités doit être prêtée rapidement.

▶ Le milieu familial est la condition clé pour le développement harmonieux de l'enfant

▶ Transparence : tout le travail du commissaire est éclairé par les médias et les réseaux sociaux.

Protection des droits des enfants dans les centres d'hébergement provisoire

Les commissaires aux droits d'enfant dans les régions participent à l'assistance aux familles et enfants placés dans les centres d'hébergement provisoire (CHP).

Le Commissaire du Président de la Fédération de Russie aux droits d'enfant organise régulièrement des réunions pour élaborer des approches systémiques pour les questions pressantes d'aide aux enfants et familles des nouvelles régions. Pour plus de détails voir l'édition No1 du bulletin «Activité du Commissaire du Président de la Fédération de Russie aux droits d'enfant pour la protection des enfants pendant l'opération militaire spéciale».

Aujourd'hui l'institution des commissaires aux droits d'enfant prête l'assistance médicale, psychologique, juridique, matérielle et éducative en cas de nécessité et sur les demandes des citoyens placés dans les centres d'hébergement provisoire.

Ainsi, en juin 2023, Mme Maria Lvova-Belova a envoyé, dans le cadre de l'action «Aux enfants – en main», une assistance humanitaire d'un poids total de plus de 700 kg à 135 enfants du district urbain Chebekinski qui étaient placés avec leurs familles dans un centre d'hébergement provisoire à Belgorod à cause des tirs de la part de l'Ukraine. Le convoi humanitaire incluait des draps, des vêtements, des aliments pour bébés, des produits d'hygiène, des jouets éducatifs.

Protection des droits des pensionnaires évacués des institutions sociales de la RPD, de la RPL et de la région de Kherson

En février 2022, les dirigeants de la RPD et de la RPL ont demandé aux autorités de la Fédération de Russie d'accueillir des personnes civiles sur son territoire.

Parmi les personnes arrivées sur le territoire de la Fédération de Russie en février 2022 il y avait les élèves des internats pour les des orphelins et les enfants privés de la protection parentale (près de 2000 personnes au total) dont les représentants légaux étaient les directeurs et les employés desdites institutions.

Les enfants de la RPD, à la demande des autorités compétentes de tutelle et de curatelle de la République, ont été ensuite placés sous tutelle des familles d'accueil des citoyens russes ou transférés des CHP frontaliers dans les institutions pour enfants des autres régions de la Russie. Le destin de chacun de ces enfants est connu. La protection de leurs droits est surveillée par les commissaires dans les régions.

Les enfants de la RPL sont tous revenus dans leurs institutions. Ensuite certains d'eux, à la demande des autorités compétentes de tutelle et de curatelle de la République, ont été placés sous tutelle des familles d'accueil russes.

Au total, 380 orphelins de la RPD et de la RPL ont été placés sous tutelle des familles d'accueil russes. Ceci a eu lieu en avril-octobre 2022. Pour plus de détails voir le chapitre « Placement des enfants privés de protection parentale sous tutelle des familles d'accueil des citoyens russes ».

En novembre 2022, l'orphelinat d'Aliochki dans la région de Kherson s'est vu à la proximité immédiate de la ligne de front. Avec l'assistance du Commissaire 52 pensionnaires souffrant de pathologies graves ont été transférés provisoirement sur le territoire sans danger en République de Crimée. Pendant leur séjour là-bas les enfants bénéficiaient de tout le nécessaire de la part des autorités exécutives régionales, des organisations non-lucratives et des bienfaiteurs.

En fin d'août 2023, grâce à l'aide du Commissaire du Président de la Fédération de Russie aux droits d'enfant, un garçon de l'orphelinat d'Aliochki a été remis avec succès à sa grand-mère en Ukraine. La femme a été longtemps incapable de reprendre son propre petit-fils de l'établissement – il était impossible d'établir la parenté d'après les documents. L'enfant a été placé à l'orphelinat avant le début de l'OMS par ses parents. Pour réunir la grand-mère et le petit-fils, le bureau de la médiatrice a organisé un test ADN avec l'aide du Centre russe de médecine légale du Ministère de la santé de la Russie. Quand la parenté a été confirmée, l'enfant a été remis à sa grand-mère en présence de Mme Maria Lvova-Belova.

Les pensionnaires de l'orphelinat d'Aliochki sont déjà revenus dans leur région, dans un nouvel établissement social ciblé à Skadovsk.

Assistance du Commissaire du Président de la Fédération de Russie aux droits d'enfant à la réunification des familles

Peu importe où et en quel statut se trouve l'enfant en Russie, s'il est placé en établissement ou en famille d'accueil, s'il est citoyen de la Russie ou non. S'il a un parent ou un autre proche ayant des droits appropriés, la famille a toutes les possibilités pour se réunir.

Le Président de la Russie Vladimir Poutine a clairement exprimé sa position sur la réunification des familles : « Nous ne nous sommes jamais opposés à la réunion des enfants avec leurs familles, pourvu que leurs proches se présentent. Il n'y a jamais eu d'obstacles à cela, il n'y en a pas et, bien sûr, il n'y en aura jamais ».

Dans la grande majorité des situations l'enfant est chez l'un des parents ou un proche. En même temps, le regroupement avec d'autres membres de la famille est nécessaire. Les difficultés peuvent être dues au manque de documents nécessaires, de fonds pour les frais de voyage ou à des conflits familiaux.

Il existe plusieurs façons de se réunir:

- ▶ les familles résolvent le problème elles-mêmes ou avec l'aide d'organisations bénévoles, et aucune aide administrative n'est requise;
- ▶ les familles ou les organisations bénévoles contactent le Commissaire aux droits de l'enfant auprès du Président de la Fédération de Russie;
- ▶ les familles se tournent vers les structures officielles de l'Ukraine, qui transmettent des informations à la Russie, au bureau du Commissaire auprès du président de la Fédération de Russie aux droits de l'enfant.

Le bureau du Commissaire assiste rapidement tous les demandeurs. Ce travail est réalisé depuis le début de l'OMS et est de nature individuelle.

A cet effet, le bureau gère une base des données des enfants recherchés. Nous avons organisé un canal opérationnel d'interaction avec la partie ukrainienne qui permet de traiter chaque demande. Il est utilisé pour échanger des documents et des informations nécessaires, ainsi que coordonner le processus du regroupement familial. Cependant, les enfants peuvent se trouver sur le territoire de la Russie et de l'Ukraine; il y a des situations où il s'agit des enfants dans des pays tiers, par exemple dans l'UE.

L'algorithme de traitement d'une demande par le bureau du Commissaire comprend six étapes:

1. Obtenir le nom complet de l'enfant recherché et des informations sur le demandeur, ainsi que sur le lieu de séjour présumé.

2. Envoyer une demande au ministère russe de l'Intérieur pour clarifier le lieu de séjour et les demandes supplémentaires à d'autres départements de Russie et d'autres pays.

3. Si l'enfant se trouve en Russie, le bureau du Commissaire envoie une demande au sujet de la Fédération de Russie en sollicitant une visite au mineur et une clarification des informations.

4. Coordonner la position et la liste des documents avec les organismes autorisés du sujet de la Fédération de Russie.

5. Demander à l'Ukraine les documents nécessaires confirmant les fondements juridiques de la réunification.

6. Coordonner les détails du transfert avec la partie ukrainienne; le cas échéant, la coopération avec le Comité international de la Croix-Rouge.

Pendant le processus du regroupement, le bureau du Commissaire aide à la traduction et à l'authentification des documents, aux frais de transport, à l'hébergement à l'hôtel, à la nourriture et aux communications mobiles, ainsi qu'à l'analyse ADN, s'il n'est pas possible de confirmer la relation.

Dans le cadre de l'interaction entre le bureau du Commissaire et la partie ukrainienne, les frontières russo-lettonnes et russo-estoniennes sont utilisées le plus souvent pour entrer en Russie lors du regroupement familial; la sortie peut s'effectuer par elles ou par la Biélorussie directement vers l'Ukraine. Dans le même temps, les proches eux-mêmes et les représentants de confiance peuvent venir chercher les enfants.

Au 13 octobre 2023, avec la participation directe du bureau du Commissaire, 35 enfants de 24 familles ont retrouvé leurs proches qui vivent en Ukraine et dans d'autres pays. Ces chiffres n'incluent pas les données sur les enfants que les parents des régions de Kherson, Zaporojie, Kharkov et d'autres territoires ont envoyés à l'automne 2022 par leur décision de passer des vacances dans des maisons des repos du sud de la Russie (voir la section l'«Assistance de la Commissaire aux droits de l'enfant auprès du Président de la Fédération de Russie pour le regroupement des enfants envoyés en vacances en République de Crimée et dans le territoire de Krasnodar, ainsi que de leurs parents»).

Exemple 1. Le 31 janvier 2023 une résidente de l'Ukraine a retrouvé ses deux jeunes sœurs adolescentes qui vivaient dans un centre de réinsertion sociale dans la région de Riazan. Auparavant, les filles et leur mère ont été évacuées vers la Russie depuis le territoire où les hostilités actives se déroulaient et ont vécues dans un centre d'hébergement temporaire. La mère est tombée gravement malade et est décédée. La sœur aînée, qui vivait dans la région de Volyn, voulait emmener les filles chez elle et obtenir la tutelle. La citoyenne a contacté le bureau du Commissaire. Les employées du bureau l'ont conseillée sur la collecte des documents nécessaires, l'ont aidée à établir le contact avec les autorités de tutelle et ont également assuré l'escorte de Moscou à Riazan, où les trois sœurs ont été réunies. Par la suite, avec l'aide de bénévoles, la famille est retournée en Ukraine.

Exemple 2. Une mère de cinq mineurs de l'Ukraine, une citoyenne ukrainienne, est partie travailler plusieurs mois avant le début de l'OMS, à la suite de quoi les enfants ont été temporairement placés dans une institution. En raison du danger accru pour la vie de la population locale, les enfants ont été transférés sous la tutelle d'un citoyen ukrainien sur ordre des autorités ukrainiennes. Par la suite, le tuteur et les enfants

ont pris la décision volontaire de s'installer sur le territoire de la Fédération de Russie. Désireuse de retrouver ses enfants, la mère a contacté les autorités de tutelle et le bureau du Commissaire. Des bénévoles ont payé ses billets pour Moscou, le bureau du Commissaire a assuré le transport jusqu'au lieu où les enfants se trouvaient, où elle était accompagnée par des employés du bureau du Commissaire. La famille a été réunie avec succès en janvier 2023.

Exemple 3. Les parents de deux enfants ont vécu plusieurs années dans les pays différents: le père – en Ukraine, la mère – en Russie. Les enfants ont vécu avec leur mère, mais elle est tombée gravement malade et est décédée en novembre 2022 ; la question s'est posée sur les conditions de vie futures des enfants. Leur grand-mère, qui vivait dans la région de Kursk, et leur père, qui vivait à Kiev, étaient prêts à les recevoir. Le père a adressé une demande correspondante aux autorités de tutelle et de tutelle du lieu de résidence des enfants et a délivré une procuration à sa mère pour qu'elle amène les enfants à Kiev. La famille a été réunie fin novembre 2022.

Exemple 4. Début mars 2022, une jeune fille est arrivée en Russie avec sa tante. La mère et la grand-mère étaient au courant et en contact avec elle. En raison d'un certain nombre de facteurs, la jeune fille s'est retrouvée dans un centre de réinsertion sociale et s'est également retrouvée dans une situation désagréable, en raison de laquelle différents types de restrictions juridiques sont apparues, qui nécessitaient du temps pour être résolues.

En avril 2023, depuis la tribune du Conseil de sécurité de l'ONU, la mère de la jeune fille, Nina Vlasova, a déclaré que l'enfant était détenue en Russie. Elle ne pouvait pas aller chercher sa fille elle-même, car elle était liée aux forces armées ukrainiennes.

Le bureau du Commissaire aux droits de l'enfant a commencé à travailler sur cette affaire avant même la déclaration de la mère. Le 26 avril un employé du bureau du Commissaire aux droits de l'enfant de la région de Lipetsk a rencontré la fille. Le 3 mai déjà, le conseiller de Maria Lvova-Belova a contacté la mère de la jeune fille pour coordonner les détails du retour à la maison.

La grand-mère est venue chercher la fille. Le bureau du Commissaire a aidé avec l'hôtel et le transfert vers la région de Lipetsk, la traduction de tous les documents nécessaires et le transfert ultérieur jusqu'à la frontière russo-lettonne. La femme était accompagnée par un employé du Commissariat fédéral et d'un représentant du Comité international de la Croix-Rouge. La Commissaire aux droits de l'enfant auprès du Président de la Fédération de Russie a offert à la jeune fille un nouveau téléphone. En mai, la jeune fille et sa grand-mère sont rentrées en Ukraine.

Exemple 5. En juillet 2023, le bureau du Commissaire auprès du Président de la Fédération de Russie a aidé une femme âgée et à ses deux petites filles de 12 et de 5 ans de Donetsk à venir en Ukraine rendre visite à la mère des enfants. La partie ukrainienne a demandé de l'aide. Les employés du bureau ont élaboré en détail un itinéraire sans danger: à travers plusieurs régions de Russie, puis vers la Biélorussie et l'Ukraine. Les commissaires régionaux aux droits de l'enfant ont été impliqués à chaque étape du processus: ils les ont rencontrés, accompagnés sur la route, escortés à l'hôtel et au train. Le Comité international de la Croix-Rouge a fourni un soutien au transport dans toute la Russie et la Biélorussie et a également pris en charge les frais de séjour.

Exemple 6. En septembre 2023, le bureau du Commissariat fédéral a facilité la réunification d'un adolescent de 15 ans avec sa mère. Le garçon et son père sont arrivés en Russie après le début de l'OMS ; ils vivaient dans le sud du pays, mais sa mère, son école et ses copains de classe en Ukraine lui manquaient beaucoup. La mère de la région de Nikolaev a décidé de ramener son fils à la maison. Le bureau du Commissaire a accompagné à toutes les étapes : il a collaboré avec la partie ukrainienne pour préparer les documents nécessaires, aidé la femme avec la logistique, payé en partie le voyage et l'hébergement. Les commissaires aux droits de l'enfant du territoire de Krasnodar, des régions de Leningrad et de Smolensk ont apporté leur contribution. Des spécialistes du Comité international de la Croix-Rouge ont aidé à traverser le territoire de la Biélorussie et les ont accompagnés jusqu'à la frontière biélorusse-ukrainienne.

Le séjour de l'enfant dans la famille, auprès des proches, et plus encore des parents par le sang, a été et reste la priorité de l'institution des commissaires aux droits de l'enfant.

Le commissaire surveille la situation dans les régions pour prendre rapidement des mesures pour réunir les familles si nécessaire (pas toutes les familles ont besoin d'une aide supplémentaire). Pour rechercher un enfant sur le territoire de la Russie, les citoyens peuvent contacter le bureau du Commissaire à l'adresse électronique: obr@deti.gov.ru ou via le formulaire sur le site: deti.gov.ru.

En outre, le bureau du Commissaire reçoit des demandes de parents et de proches qui vivent en Russie et qui tentent de réunir leurs enfants bloqués sur le territoire ukrainien. Par exemple, le 11 octobre 2023, avec le soutien du bureau de Commissaire et de la partie ukrainienne, la mère et la fille, qui vivaient dans un centre de réinsertion sociale ukrainien, ont été réunies. La jeune fille y a été placée par le système ukrainien de prévention de la négligence, retirée à son père, qui ne pouvait pas assumer ses responsabilités parentales. Il y a 18 demandes similaires en cours.

Assistance de la Commissaire aux droits de l'enfant auprès du Président de la Fédération de Russie pour le regroupement des enfants envoyés en vacances en République de Crimée et dans le territoire de Krasnodar ainsi que de leurs parents

En janvier 2023, la Commissaire a répondu aux informations des autorités régionales et de sources ouvertes sur les difficultés de réunir les enfants envoyés en vacances en République de Crimée et dans le territoire de Krasnodar, et leurs parents (représentants légaux) – les citoyens ukrainiens. La Commissaire a décidé de se joindre au processus de regroupement familial.

À la fin de l'été - en automne 2022, en raison de la situation sur la ligne de front, les parents des régions de Kherson, Zaporojie, Kharkov et d'autres territoires ont volontairement envoyé leurs en-

fants en vacances, notamment pour les protéger des opérations militaires. Eux et ceux qui les accompagnaient, par procuration de leurs parents, ont été reçus dans des maisons de repos et des camps de santé en Crimée et dans le territoire de Krasnodar.

La situation sur la ligne de front n'a pas toujours permis d'organiser un retour en toute sécurité vers le domicile des enfants et des ceux qui les accompagnaient à la fin de leur périodes de repos. C'est pour ça qu'il a fallu du temps aux gars pour revenir.

Un itinéraire sans danger contournant la ligne de front a traversé les États voisins. Des difficultés de réunification sont également apparues car tous les parents ne pouvaient pas venir chercher l'enfant de manière indépendante. Les pères en âge de conscription n'ont pas été libérés par les autorités ukrainiennes, les mères avaient d'autres enfants dans leurs bras et les parents étaient également gênés par leur état de santé. Tout le monde n'a pas pu trouver une personne de confiance qui pourrait récupérer les enfants, ainsi que les fonds nécessaires au voyage. Des familles qui vivaient en Russie, en Ukraine et dans les pays de l'UE ont été aidées par des volontaires russes et ukrainiens.

Les membres du bureau du Commissaire ont personnellement rendu visite aux enfants en Cri-

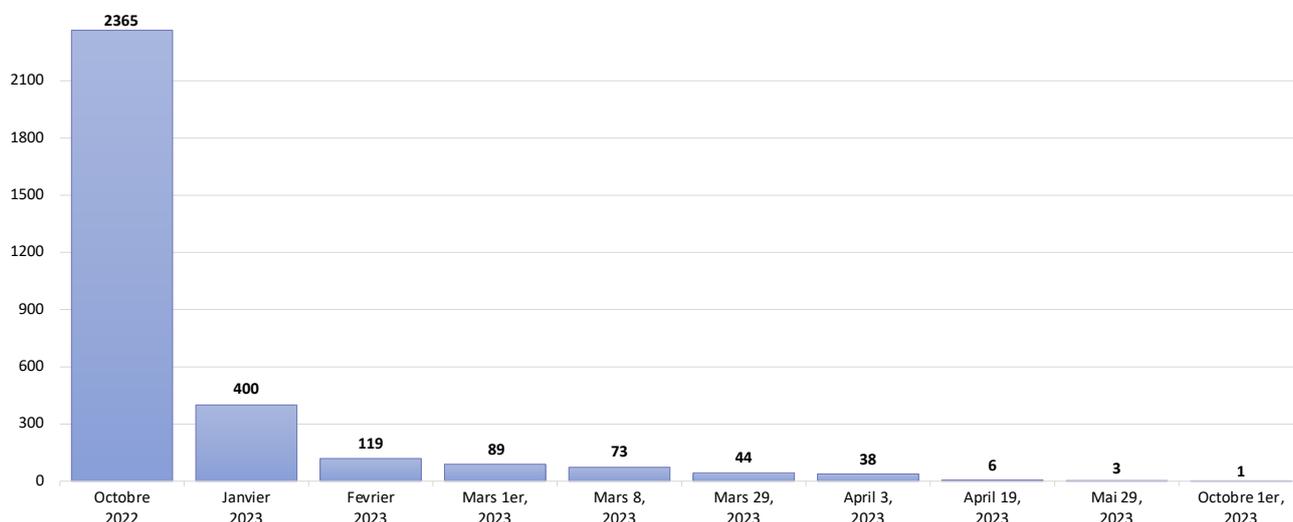
mée pour prendre des mesures supplémentaires en relation de ceux qui restaient plus longtemps que les autres. Un plan d'action a été élaboré pour chaque enfant. Pour deux enfants du groupe en Crimée, une discussion a eu lieu avec des représentants du Comité international de la Croix-Rouge sur l'aide à la recherche de parents vivant dans les pays de l'UE.

Les organisations bénévoles en Russie et en Ukraine ont joué un rôle actif dans le regroupement familial. Ces derniers avaient peur de contacter directement les autorités russes et le bureau du Commissaire.

Grâce notamment aux efforts du Commissaire, à ce jour, tous les enfants des citoyens ukrainiens qui étaient en vacances sur le territoire de Krasnodar et dont le retour a été retardé ont été réunis avec leurs familles.

En République de Crimée, sur 2 360 enfants que leurs parents ont envoyés en vacances, au 3 avril 2023, il restait 38 enfants, au 19 avril - six, au 29 mai - trois. La décision selon laquelle il était préférable pour les enfants de vivre sur la péninsule à ce temps a été prise par leurs parents. En conséquence, les parents ont emmené deux enfants en septembre et au 1er octobre 2023, il ne restait qu'un seul enfant en Crimée - par décision de sa famille. Il s'agit d'un adolescent de 17 ans qui étudie dans une université russe.

Nombre d'enfants en vacances en République de Crimée par décision de parents citoyens ukrainiens



Protection des droits des enfants abandonnés

Au printemps 2022, le personnel militaire russe à Mariupol a retrouvé les enfants abandonnés et les a remis aux services sociaux de la ville. Les enfants ont ensuite été placés dans un centre social pour enfants à Donetsk en tant que privés de protection parentale. En mai un groupe de 31 enfants, avec le consentement de leur représentant légal, le directeur du centre social pour enfants, ont été envoyé dans un sanatorium de la région de Moscou pour y être soignés.

À l'issue de ces soins, les structures de tutelle et de curatelle de la RPD ont demandé aux structures de tutelle et de curatelle de la région de Moscou de les placer provisoirement sous tutelle dans des familles de citoyens russes.

Dans le groupe de 31 enfants:

- ▶ 3 enfants à la demande du père qui est arrivé après que les mesures de filtrage lui aient été remises le lendemain du jour où il a contacté le Commissaire par l'intermédiaire d'une organisation bénévole;
- ▶ 6 enfants ont été placés conformément à leur désir dans des centres familiaux, presque tous ont ensuite exprimé le souhait d'être placés dans des familles d'accueil;
- ▶ 22 enfants ont été placés sous tutelle provisoire des habitants de la région de Moscou. Plus tard, une fille a été confiée à une voisine résidant à côté de sa famille dans la RPD.

Chacun des 28 enfants restants, en plus d'être prêt à être placé dans une famille d'accueil, a été interrogé sur les possibilités de retrouver et de les rendre à leurs familles ou des connaissances proches. En outre, les enfants ont été informés de l'intérêt de la partie ukrainienne pour leur retour. De nombreux enfants ont exprimé leur réticence à retourner à Donetsk, notamment parce que la ville était très dangereuse. Certains ont indiqué qu'ils étaient prêts à revenir après la fin des hostilités. Ceux qui voulaient retourner ont été aidés à le faire.

À ce jour, sept des 27 enfants ont atteint l'âge adulte et continuent de vivre en Russie par leur propre décision.

À l'automne 2022, le personnel militaire russe a retrouvé 13 enfants de l'internat correctionnel de Koupiansk, dans la région de Kharkov en Ukraine, dans des sous-sols et les a évacués des zones bombardées. Les enfants n'avaient ni enseignant ni éducateur, et seuls trois d'entre eux avaient des papiers. Les informations concernant les autres enfants ont été recueillies à partir de leurs paroles.

L'administration de l'internat où ils ont été placés, ainsi que des agents du ministère de l'intérieur de la RPL, ont commencé à rechercher les parents et autres représentants légaux des enfants restants. Le bureau du Commissaire fédéral, ainsi que le Commissaire pour les droits de l'enfant de la République populaire de Lougansk, Inna Chvenk, ont été impliqués.

Certains parents ont été retrouvés rapidement : en novembre un enfant a été remis à sa mère, en décembre un garçon et une fille ont été remis à une grand-mère tutrice, en janvier, quatre frères et sœurs ont été remis à leur père, et en mars un autre garçon a été remis à sa mère.

En mai 2023, une mère ukrainienne et son fils, qui avait été retiré de l'internat de Koupiansk, se sont retrouvés. Suite à un appel de volontaires, le bureau du Commissaire a aidé à la logistique, a acheté des billets d'avion et de train, et a trouvé un hôtel. La famille a également été accompagnée à différents stades par les commissaires pour les droits de l'enfant de la région de Rostov et de la RPL, ainsi que par le personnel du Comité international de la Croix-Rouge.

En juin 2023 un frère et sa sœur ont été récupérés par leur mère. Les derniers enfants de ce groupe – également un frère et une sœur – ont retrouvé leur mère au début du mois de septembre de cette année. À ce jour, tous les enfants de l'internat correctionnel de Koupiansk sont dans leur famille.

Placement des enfants privés de la protection parentale sous tutelle dans des familles des citoyens russes

D'avril à octobre 2022 380 orphelins et enfants privés de la protection parentale originaires de la RPD et de la RPL ont été placés dans des familles d'accueil russes dans les 19 régions du pays.

La plupart des enfants restent dans des orphelinats républicains depuis longtemps. La plupart de ces enfants sont des frères et sœurs, c'est-à-dire qu'ils forment des groupes familiaux de 3 à 9 personnes. Certains enfants ont des besoins de santé spécifiques. Le placement de ces enfants dans les familles d'accueil est traditionnellement difficile. En outre, en raison de la situation actuelle dans la RPD et la RPL, il est très difficile de trouver des familles prêtes à accueillir ces enfants.

Il est important de savoir que les territoires de la RPD et la RPL ont été bombardés par les forces armées ukrainiennes pendant de nombreuses années, et la plupart des orphelins des institutions sociales de ces républiques en sont conscients. Les enfants ne perçoivent pas la Russie comme un ennemi et s'attendent à ce qu'elle les protège et les aide, de sorte que le placement en territoire sécurisé dans des familles d'accueil russes n'est pas une circonstance traumatisante pour eux.

Tout le travail a été réalisé à la demande et avec la participation active des dirigeants et des autorités compétentes des républiques du Donbass. En avril 2022, le premier groupe de 27 enfants a été placé sous tutelle provisoire dans les familles de la région de Moscou sur décision des autorités de tutelle et de curatelle de la RPD.

L'assistance au placement des enfants dans les familles d'accueil était de nature temporaire et urgente : il était nécessaire d'évacuer rapidement les enfants des zones bombardées et de

leur offrir un milieu familial. Une alternative aurait été de placer les enfants dans les institutions ou les centres d'hébergement provisoire dans des zones sécurisées, mais cela crée des risques supplémentaires liés au séjour collectif dans des structures étatiques ce qui n'est pas conforme au vecteur mondial, y compris russe, vers la désinstitutionnalisation de ce genre de pratiques sociales.

Parmi les enfants placés sous tutelle figurent 22 mineurs sans protection parentale trouvés à Mariupol.

Tous les enfants adoptés ont obtenu la citoyenneté de la Fédération de Russie, conservant la citoyenneté de la RPL et la RPD ou de l'Ukraine. Il est important de faire la distinction entre les formes existantes du placement familial des enfants privés de la protection parentale en Russie.

Selon la législation russe, la tutelle et la curatelle permettent à un enfant privé de la protection parentale d'être rapidement placé dans une famille sur décision d'une structure de tutelle et de curatelle. L'adoption, quant à elle, aboutit à l'établissement d'une relation entre le parent adoptif et l'enfant adopté, semblable à la relation entre les parents et les enfants qui leur sont nés, et se fait par la décision de la justice.

Le placement des enfants sous tutelle et curatelle a été identifié comme la modalité de placement privilégiée, compte tenu de la réunification éventuelle des mineurs avec leurs parents de sang si ces derniers ont été retrouvés, et conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant, qui reconnaît que les enfants, pour l'épanouissement harmonieux de leur personnalité, doivent grandir dans un milieu familial, dans un climat de bonheur, d'amour et de compréhension.

En avril-octobre 2022, l'adoption n'a pas été utilisée comme modalité de placement familial pour les enfants de la RPD et de la RPL.

Séjours «Le jour d'après»

Le Commissaire organise les séjours pour les adolescents des régions touchées par des hostilités. Depuis août 2022, onze séjours de ce type ont eu lieu. Ils ont rassemblé 1 980 adolescents des républiques populaires de Donetsk et de Lougansk, des régions de Kherson, Zaporojie, Belgorod, Briansk et Koursk.

Le programme est conçu pour une réhabilitation sociale et psychologique intensive des adolescents.

Tous les séjours disposent d'un service de soutien psychologique et d'un programme éducatif axé sur l'orientation professionnelle, les participants étant des lycéens et des diplômés. Les adolescents participent à des formations, des cours de maître, des cours de sport, font des excursions, se familiarisent avec l'histoire et la culture de la Russie.

Le programme des séjours ne comprend pas de formation militaire.

Les séjours ont montré leur efficacité en ce qui concerne la résolution des problèmes d'adolescence, ce qui est confirmé par les résultats des diagnostics psychologiques ainsi que par les commentaires des enfants et de leurs parents.

L'état psychologique des enfants se stabilise et ils apprennent des méthodes d'auto-assistance. Par exemple, selon les conclusions des psychologues, 36 % des participants à l'un des séjours ont compris leurs points forts, ont trouvé de nouvelles stratégies de comportement, ont compris ce qu'ils devaient développer dans la profession de leurs rêves. L'anxiété de 28 % des enfants a diminué, ils ont appris à lutter contre l'agression interne et se sont sentis fiers d'eux-mêmes.

«La psychologue était la seule à qui je m'ouvrais et à qui je disais absolument tout ce qui me tracassait, et elle m'a aidé à résoudre mon problème. Nous avons eu des formations très intéressantes auxquelles j'ai voulu assister!».

Vladislav S., 17 ans, la RPD

«C'était très intéressant d'être dans un nouvel endroit, de rencontrer des gens de différentes villes et de se faire des amis. Les moniteurs et les psychologues nous ont beaucoup aidés à devenir une grande famille en seulement 14 jours. Cette réussite est un vrai bonheur».

İegor N., 16 ans, la région de Zaporojie

«J'ai beaucoup aimé le séjour grâce à la gentillesse des moniteurs qui étaient toujours sur la même longueur d'onde avec nous et à la richesse du programme. Nous avons réussi à nous unir et à former une véritable équipe. Chaque jour, il y avait des cours intéressants – en mathématiques et en analyse. Le camp m'a donné un élan pour me changer moi-même!».

Artiom M., 15 ans, la région de Belgorod

«Je suis très contente d'avoir participé à ce camp ! J'en garde des impressions inoubliables ! L'équipe est devenue une grande famille pour moi. Je me souviendrai toujours de mes deux moniteurs ! Je les remercie beaucoup ! Si j'en ai l'occasion, j'aimerais y retourner.».

Artem V., 17 ans, la région de Koursk

Les séjours sont organisés avec l'assistance des donateurs caritatifs. Le voyage et l'hébergement sont gratuits pour les participants. Les enfants ne participent aux séjours qu'à leur propre demande et avec l'accord de leurs parents. Le Commissaire reçoit de nombreuses demandes de ceux qui souhaitent participer et des remerciements par la suite.

Action humanitaire « Aux mains des enfants »

Début avril 2022, en coopération avec l'organisation non commerciale autonome « Mission humanitaire russe » et d'autres partenaires, la mission humanitaire du Commissaire, l'action «Aux mains des enfants», a été lancée.

Son idée principale est le ciblage : travailler sur les demandes spécifiques émanant des familles et des institutions pour enfants spécifiques. Les convois humanitaires livrent les provisions aux centres d'hébergement temporaire et aux sièges opérationnels de l'action dans les nouvelles régions de Russie. À l'heure actuelle, cinq sièges humanitaires sont opérationnels – à Donetsk, à Mariupol, à Lougansk, à Melitopol et à Genitchesk. De là, l'assistance humanitaire est distribuée aux mineurs, aux familles avec enfants et aux institutions pour enfants dans le besoin, y compris dans les zones d'hostilités actives.

En 2023 les sièges ont reçu environ 3 000 demandes de familles avec enfants. Elles concernaient des aides ciblées : fourniture des colis alimentaires, des produits d'hygiène personnelle, des vêtements, des produits de la papeterie, des appareils ménagers et des meubles, l'aide à l'amélioration des conditions de logement, obtention des documents et traitement des prestations sociales.

Dans le cadre de l'action, 27 convois humanitaires ont déjà été organisés et plus de 12 800 personnes ont reçu une aide ciblée. Au total, plus de 240 tonnes d'assistance d'une valeur de plus de 164 millions de roubles ont été livrées.

La cargaison humanitaire comprenait les médicaments et les vitamines, l'alimentation spécialisée, des fauteuils roulants, des verticalisateurs, des appareils d'exercice pour les enfants handicapés, des vêtements et des chaussures, des literies, des produits d'hygiène personnelle, des articles de papeterie et des denrées alimentaires. En hiver, la liste des besoins les plus importants est complétée par tout ce qui permet de se réchauffer : couvertures chaudes, chauffages portables, générateurs pour une alimentation électrique autonome.

En outre, les fonds de bienfaisance ont été utilisés pour équiper des classes d'informatique

et des centres d'hébergement temporaire de type familial, pour livrer des médicaments et des équipements nécessaires aux centres médicaux pour enfants et pour aider à préparer les écoliers de la RPL, de la RPD, des régions de Zaporojie et Kherson pour le début de l'année scolaire.

En août 2023, des instruments de musique ont été achetés et livrés à deux écoles d'art à Melitopol, dans la région de Zaporojie. Par ailleurs, un cours de maître en chorégraphie classique a été organisé pour les jeunes ballerines à Mariupol, suite à la demande d'une habitante de la ville auprès du Commissaire du Président de la Fédération de Russie aux droits de l'enfant.

En septembre de cette année, une action caritative « D'écolier à écolier » a eu lieu. 1,5 tonne de cahiers, de livrets scolaires, de stylos, de crayons, de boîtes de peintures, de feutres, d'albums et d'autres articles de papeterie destinés à 250 enfants ont été envoyés dans de nouvelles régions.

En outre, dans le cadre de l'action caritative «Aux mains des enfants» à Mariupol (la RPD), il est prévu d'installer un terrain de sport dans le parc «Rodina».

Projet caritatif «L'Enfance heureuse»

Depuis janvier 2023, le Commissaire du Président de la Fédération de Russie aux droits de l'enfant et la fondation caritative Saint-Basile-le Grand mettent en œuvre le projet «L'Enfance heureuse». Ce projet consiste à collecter des fonds caritatifs et à les affecter aux besoins des institutions sociales pour enfants, ainsi qu'à apporter une aide ciblée aux enfants et aux familles avec enfants dans les nouvelles régions de Russie.

Le projet soutient à présent trois institutions. Il s'agit de l'internat pour enfants de Chakhtiorsk (la RPD), de l'internat pour enfants de Krasnodon (la RPL) et de l'internat de Terpenievka (région de Zaporojie). Ils accueillent actuellement environ 450 enfants et jeunes adultes. Beaucoup d'entre eux sont handicapés et privés de protection parentale.

Une partie des fonds réunis dans le cadre du projet est utilisée pour améliorer et rénover les institutions. En outre, les fonds sont utilisés pour

créer un personnel ayant les compétences nécessaires pour travailler avec les enfants ayant de graves problèmes de santé. À la demande des directeurs des institutions, des générateurs, les machines à laver et à coudre, les meubles et les produits d'hygiène ont été achetés et livrés grâce aux fonds du projet. Un minibus de dix places a été acheté pour le pensionnat Terpenievsky.

En mars 2023, une équipe de médecins hautement qualifiés de Moscou et de la région de Moscou a travaillé dans les internats de Shakh-tersk et de Krasnodonsk. Ils ont donné des recommandations sur les soins, le traitement et la réhabilitation des enfants. Une assistance est également accordée à d'autres institutions sociales.

L'événement caritatif a également permis de récolter 750 000 roubles pour l'achat d'équipements spécialisés coûteux pour la Commission psychologique, médicale et pédagogique républicaine (RPL), notamment un miroir interactif pour orthophoniste, des plaques sensorielles, des simulateurs, ainsi que des tests pour étudier l'intelligence des enfants et du matériel méthodologique.

Le 1 juin 2023, le festival caritatif «L'Enfance heureuse» - le premier festival de contenus sûrs pour les enfants de tous âges - s'est tenu à Moscou. Plus de 6 000 personnes y ont assisté. Les fonds réunis grâce à la vente des billets ont été utilisés pour soutenir le projet caritatif du même nom.

Lors de son voyage de travail en août 2023, Mme Maria Lvova-Belova a remis une nouvelle voiture à la Maison républicaine spécialisée pour enfants de Donetsk, des appareils pour le traitement des plaies par pression négative au Centre républicain de traumatologie du ministère de la santé de la RPD, et a également présenté un certificat de 5 millions de roubles aux représentants de la RPL pour créer un nouvel espace pour les adolescents où les enfants pourraient passer leur temps de manière intéressante et utile.

En outre, une aide ciblée est fournie aux familles avec les enfants. Par exemple, une

fourgonnette a été achetée pour une famille nombreuse de la région de Zaporojie. Le couple élève dix enfants, dont sept sont sous tutelle. Une mère de famille nombreuse originaire de la RPD a reçu un certificat pour l'achat d'une maison à deux étages. Cette femme élève seule ses huit enfants, dont le père, un militaire, est décédé en avril de l'année dernière. En septembre 2023, une maison spacieuse a été achetée pour un père célibataire avec de nombreux enfants qui a perdu sa jambe pendant l'opération militaire spéciale.

La campagne « Mouchoir blanc » a été couronnée de succès: elle a permis de récolter 3 millions de roubles, qui ont été alloués aux besoins des personnes déplacées des zones de combat, des familles avec enfants et des organisations défendant les intérêts des enfants.

Assistance à la réhabilitation et aux soins médicaux des enfants

L'assistance à la réhabilitation des enfants affectés par l'agression militaire de l'Ukraine est un domaine distinct de travail du bureau. Deux visites ont déjà eu lieu pour les enfants de la RPD en vue d'une réadaptation médicale et d'un traitement de sanatorium:

► 23 enfants handicapés ont suivi un programme de soutien psychologique, médical et social complet au centre «Sozvezdie» de Krasnogorsk, dans la région de Moscou;

► 12 enfants souffrant de troubles moteurs dus à des maladies du système nerveux central, y compris l'infirmité motrice cérébrale, ainsi que leurs parents et représentants légaux ont été traités au centre scientifique et pratique «Ogonek» à Elektrostal de la région de Moscou.

En août 2023, Mme Maria Lvova-Belova a rendu visite à Kirill, 16 ans, qui avait été la cible de bombardements ukrainiens à Gorlovka et souffrait de blessures extrêmement graves, à l'hôpital clinique républicain pour enfants de Donetsk. La mère du garçon avait auparavant demandé à la médiatrice de l'aider à poursuivre son traitement et sa réhabilitation à Moscou.

Début septembre, Kirill a été hospitalisé dans un centre médical fédéral à Moscou. Au même moment, deux enfants de l'orphelinat de Shakh-terk (RPD) sont arrivés pour une réhabilitation.

Le bureau du Commissaire contribue à l'organisation du traitement et de la réhabilitation médicale des enfants souffrant de blessures causées par l'explosion de mines, y compris les prothèses. Avec l'aide de la médiatrice, les enfants sont envoyés dans les cliniques pour enfants de Moscou et celles fédérales, qui sont les meilleures du pays dans leur domaine. Par exemple, à l'Hôpital clinique russe pour enfants et à l'Institut de recherche en chirurgie pédiatrique d'urgence et en traumatologie.

Par exemple, un garçon de la RPD a été gravement blessé par l'explosion d'une mine et a été hospitalisé d'urgence à l'Institut de recherche en chirurgie pédiatrique d'urgence et en traumatologie. Les médecins ont fait de leur mieux pour le soigner, réaliser toutes les étapes nécessaires d'une réhabilitation complète et le préparer à recevoir des prothèses. Grâce aux spécialistes de Motorika LLC, l'adolescent a reçu une prothèse de main bionique avec un dessin qui a été réalisé à la main et d'après son croquis. Après avoir appris toutes les fonctions de la prothèse, le garçon pourra à nouveau utiliser ses deux mains. Le coût de la prothèse bionique s'est élevé à 1,5 million de roubles et a été financé par des fonds caritatifs réunis par le Commissaire.

En juillet 2023, la médiatrice a participé au transport et à l'hospitalisation, puis à la réhabilitation à l'Institut de recherche en chirurgie infantile d'urgence et en traumatologie d'un garçon de 13 ans originaire de la RPD.

Coopération internationale

Madame le Commissaire du Président de la Fédération de Russie aux droits de l'enfant est ouverte à l'interaction avec les représentants d'organisations internationales et les fonctionnaires d'États étrangers. Plusieurs réunions avec eux ont eu lieu au cours de l'opération militaire spéciale.

Par exemple, en octobre 2022, la médiatrice a rencontré Monsieur Karim Atassi, Chef de la

mission du bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) dans la Fédération de Russie. Le Commissaire aux droits de l'enfant a fourni les informations détaillées sur l'offre du soutien social aux orphelins et aux enfants privés de soins parentaux provenant des territoires touchés par l'opération militaire spéciale. En outre, des informations supplémentaires ont été fournies à la mission, à sa demande.

En janvier 2023, une réunion a eu lieu avec Mme Afshan Khan, Directrice régionale de l'UNICEF pour l'Europe et l'Asie centrale. Le Commissaire a parlé du déplacement des enfants des zones bombardées, de leur hébergement, de la recherche des parents et du regroupement familial, etc.

En outre, le bureau du Commissaire discute avec le Comité international de la Croix-Rouge sur les questions liées à la recherche et à la réunification des enfants avec leur familles dans les pays tiers. Le CICR a reçu des listes d'enfants et des contacts de leurs parents dans les pays de l'Union européenne.

Actuellement, certains cas de réunification d'enfants avec leurs familles sont traités avec le soutien actif du CICR. Ses représentants aident à organiser le transfert et le paiement de l'hébergement, un corridor humanitaire de la Russie en Ukraine via le Bélarus, ainsi qu'à retrouver les enfants qui se trouvent dans des pays tiers et à les réunir avec leurs parents qui se trouvent en Russie.

Le 5 avril 2023, Mme Maria Lvova-Belova est intervenue lors d'une réunion informelle du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la «formule Arria» sur le sujet «Les enfants et les conflits armés: la crise ukrainienne. L'évacuation des enfants de la zone de conflits». Les rapports sur la situation dans le Donbass ont également été présentés par Mme Daria Morozova, Commissaire aux droits de l'homme dans la RPD, Mme Eleonora Fedorenko, Conseillère du chef de la RPD sur les droits de l'enfant, et M. Evgenii Jilitsyn, médecin traumatologue de Donetsk. M. Aleksei Petrov, responsable de la campagne humanitaire «Aux mains des enfants» a présenté les résultats actuels de la campagne.

Le 16 mai 2023 Mme Maria Lvova-Belova a eu un rencontre de travail avec les chefs de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge en Fédération de Russie et en République du Bélarus. Les questions relatives à la recherche des enfants et de leurs parents ou autres proches ont été discutées en détail. Ils ont convenu de poursuivre la coopération.

Le 19 mai 2023 le Commissaire a rencontré Mme Virginia Gamba, Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour les enfants et les conflits armés,. La protection des droits des enfants touchés par les conflits a été le sujet principal de la conversation. Les mesures visant à prévenir d'éventuelles violations à l'encontre des mineurs ont été discutées.

Le 29 juin 2023 une réunion de travail s'est tenue à Moscou entre Mme Maria Lvova-Belova avec Son Eminence.M. le cardinal Matteo Maria Zuppi, Président de la Conférence épiscopale italienne. Les parties ont discuté des questions humanitaires liées aux actions militaires et à la protection des droits de l'enfant.

Le 4 juillet 2023, le Commissaire a rencontré S.E.M. Ahmed Bin Nasser Bin Jassim Al Thani, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Qatar en Russie. La réunion a notamment porté sur les mesures prises par la Russie pour protéger la santé et la vie des mineurs confrontés à des actions militaires, ainsi que la réunification des enfants et des parents qui ont été séparés au cours de l'opération militaire spéciale.

Interaction du Commissaire e avec les autorités ukrainiennes

Depuis le début de l'opération militaire spéciale, les représentants des autorités ukrainiennes ne se sont pas adressés officiellement au Commissaire du Président de la Fédération de Russie aux droits de l'enfant. Il convient de noter que Mme Maria Lvova-Belova est ouverte à l'interaction avec la partie ukrainienne et que si des demandes officielles étaient reçues, elles seraient prises en compte.

Au fil du temps, une chaîne de communication a été mise en place entre le bureau du Commis-

saire et l'Ukraine pour s'échanger des informations, vérifier des données et coordonner le processus de réunification des familles. Cette chaîne permet de travailler régulièrement et de manière constructive.

Dans le même temps, les autorités ukrainiennes ne coordonnent toujours pas leurs actions, ce qui complique le processus de réunification des familles. Les listes d'enfants fournies par d'autres chaînes et intermédiaires ne reflètent pas la situation réelle et leurs informations ne sont pas toujours actualisées et fiables.

En outre, la partie ukrainienne n'est pas d'accord sur un transfert plus rapide et plus optimal des parents ou des personnes de confiance voyageant pour récupérer les enfants de l'Ukraine vers la Russie via la Bélarus, alors que cela accélérerait le processus de réunification des familles.

Les actions de l'Ukraine contre les intérêts des enfants

Le travail du Commissaire et de son bureau directement dans les zones de l'opération militaire spéciale, la communication avec les enfants et leurs parents et l'analyse des publications dans la presse montrent que l'Ukraine agit contre les intérêts des enfants:

► dans un premier temps, l'Ukraine n'a pas évacué les enfants des zones dangereuses où se déroulaient des actions militaires et ils ont servi de boucliers humains aux militaires ukrainiens et aux forces néo-nazies. Aujourd'hui, l'Ukraine procède à des évacuations obligatoires - sans que les enfants aient le droit de choisir leur camp, même si, d'après les informations que nous avons reçues, un certain nombre de familles souhaiteraient se rendre en territoire russe.

► L'Ukraine harcèle les familles russes et les orphelins qu'elles ont pris en charge dans le Donbass, ainsi que les spécialistes russes qui apportent une aide humanitaire aux enfants des nouvelles régions de Russie et à leurs familles. Ils reçoivent des menaces par téléphone et via les réseaux sociaux. Les données personnelles des familles et des spécialistes sont publiées sur Internet dans le domaine public. Les volontaires et le personnel des projets humanitaires qui contri-

buent au processus de réunification des enfants avec leurs familles sont harcelés.

En avril 2023, un adolescent orphelin de Marioupol vivant dans une famille d'accueil en Russie a été assailli d'appels téléphoniques et de messages en provenance d'Ukraine. Il a été contraint de dire qu'il avait été placé dans une famille contre son gré et qu'il voulait retourner. Face au refus du garçon, les agresseurs ont commencé à menacer la vie de ses sœurs. Pour les sauver, l'adolescent devait retourner en Ukraine. La provocation a été évitée.

► L'Ukraine fait pression sur les parents dont les enfants ont été envoyés en vacances de courte durée en Russie, exige leur retour rapide et les oblige à témoigner contre les organisateurs des vacances du côté russe.

► Du côté ukrainien, il existe des organisations à but non lucratif, telles que Save Ukraine, qui, sans coordonner leurs actions en matière de réunification avec leurs partenaires du côté russe, donnent des instructions aux parents, inventent des légendes qu'ils racontent à leur tour aux gardes-frontières. En conséquence, le temps nécessaire pour franchir la frontière russe et attendre la préparation des documents nécessaires au transfert des enfants augmente, ce qui ne favorise pas un regroupement familial rapide et entraîne également des difficultés lors du passage de la frontière, en particulier lorsque les personnes se font passer pour quelqu'un qu'elles ne sont pas.

► L'Ukraine bombarde systématiquement les localités des régions de Belgorod, Briansk et Kursk, ce qui cause des souffrances aux enfants, entre autres. La médiatrice est impliquée dans la fourniture d'une assistance aux civils dans les zones frontalières.

► Des initiatives de surveillance des enfants à l'aide de données ouvertes sont mises en œuvre avec le

soutien de l'Ukraine.

► L'Ukraine crée des « fakes » qui compliquent le travail de réunification des enfants avec leurs familles et, en particulier, suscitent la méfiance des parents et des proches à l'égard des actions de la Russie. Par exemple, elle publie des informations sur des enfants ukrainiens prétendument recherchés sur le site Internet childrenofwar.gov.ua. Le bureau de la médiatrice a vérifié à plusieurs reprises les informations publiées sur ce site et a constaté des incohérences: par exemple, les enfants sont rentrés depuis longtemps du camp de santé et la famille a été réunie, mais les données les concernant restent sur le site web. Certains parents ont écrit des demandes sur le site au cours des premiers mois de l'opération militaire spéciale, lorsqu'ils ont perdu le contact pour une raison ou une autre, mais les enfants ont été retrouvés. Par conséquent, les informations sur ce site au sujet de 19 000 enfants qui auraient été déplacés de force en Russie ne sont pas vraies et ne sont pas fiables.

La désinformation dans l'espace public

Malheureusement, les informations concernant le travail de la Fédération de Russie et de la médiatrice présidentielle pour les droits de l'enfant en matière de sauvetage et de protection des droits des enfants pendant l'opération militaire spéciale sont déformées par les médias et les politiciens étrangers: nous supposons que dans certains cas, cela est délibéré, dans d'autres cas, cela est dû à l'ignorance de la situation ou à un manque de professionnalisme.

L'Ukraine a lancé une campagne de désinformation sans précédent dans laquelle la question de la protection des enfants est politisée au maximum. L'impression qui s'en dégage est que la partie ukrainienne n'a pas tant besoin d'aider les familles que de créer un système mythique.

L'analyse des médias étrangers montre que les auteurs des documents tirent des conclusions sur le travail du Commissaire du Président de la Fédération de Russie aux droits de l'enfant sur la base de données non confirmées. Leur argumentation est abstraite: elle ne contient pas de noms, de prénoms, d'adresses et ne peut donc pas être vérifiée. En fait, les médias créent des «fakes».

Parmi les affirmations fréquentes des médias étrangers, qui ne sont pas vraies, on peut citer: «la Russie déporte des enfants» (sur les enfants qui sont arrivés dans des régions sûres), «la Russie empêche la réunification des parents et des enfants» (on ne connaît pas de tels cas au bureau du commissaire; au contraire, divers efforts sont déployés pour lever les obstacles).

Il convient également de noter le problème de l'utilisation erronée des termes. Par exemple, des médias étrangers emploient souvent le terme «adoption» à propos du placement des orphelins du Donbass dans des familles d'accueil, alors qu'il faudrait parler de «guardianship» («tutelle») ou, avec un haut degré de convention, de « foster care » («placement en famille d'accueil») ou de «custody» («garde»).

Nous supposons qu'une telle erreur peut être causée par des différences significatives dans l'approche de cette question dans la législation de la Fédération de Russie et des pays occidentaux.

En outre, des cyberattaques sur les ressources Internet russes sont menées dans le but de diffuser des fausses informations sur le Net et dans la presse.

Par exemple, le 23 août 2022, les éditions «Meduza» et «Mediazona», se référant au site web du département des affaires familiales et de l'enfance de Krasnodar, ont rapporté ce qui suit : «Plus de 1 000 enfants de Marioupol libérée ont déjà trouvé de nouvelles familles à Tioumen, Irkoutsk, Kemerovo et dans le Kraï de l'Altaï. Plus de 300 autres enfants sont temporairement gardés dans des institutions spécialisées dans la région de Krasnodar et attendent avec impatience de rencontrer leurs nouvelles familles». Le 24 août, cet organisme public a publié un démenti de ces informations, expliquant que le matériel avait été mis en ligne sans autorisation, en utilisant une vul-

néralité logicielle du serveur, et que le site avait ensuite fait l'objet d'une attaque DDoS. Néanmoins, cet article est devenu un prétexte pour la déclaration du ministère ukrainien des affaires étrangères sur l'adoption illégale d'enfants ukrainiens par des citoyens russes.

En même temps, les activités Mme Maria Lvova-Belova, Commissaire aux droits de l'enfant auprès du Président de la Fédération de Russie, , visant à protéger les enfants pendant l'OMS sont aussi transparentes que possible. Les informations sur ce travail sont facilement accessibles sur Internet - sur le site officiel de la commissaire deti.gov.ru, sur ses pages personnelles et sur les communautés nommées «Commissaire aux droits de l'enfant» dans les réseaux sociaux Vkontakte et Telegram. En outre, Le Commissaire donne régulièrement des conférences de presse et des interviews et fait des commentaires pour des médias russes et étrangers.

Ainsi, le 4 avril 2023, le centre de presse du ministère des Affaires étrangères de la Fédération de Russie a accueilli une conférence de presse du Commissaire, Mme Maria Lvova-Belova a présenté en détail le travail effectué et a répondu aux questions des journalistes, principalement étrangers. L'événement s'est déroulé en personne et en ligne.

En outre, le Commissaire a donné les interviews exclusives et a aidé au tournage d'un certain nombre de médias étrangers. Notamment, de la chaîne d'information américaine Vice News, de la chaîne de télévision japonaise NHK, de la chaîne de télévision italienne RAI, du journal espagnol El País, du magazine suisse Weltwoche, du blog vidéo espagnol 100 Giorni da Leoni, de la station de radio colombienne W Radio et de la chaîne de télévision britannique ITV.

Les questions posées lors des interviews étaient essentiellement les mêmes. Il est important de noter que dans certaines des publications diffusées, les concepts erronés d'«adoption» et de «déportation» ont été réutilisés.

Les principales désinformations créées par l'Ukraine et ses partisans concernant la protection des enfants pendant l'OMS sont les suivants.

Faux n° 1 «La Russie déporte et enlève des enfants»

Ce n'est pas le cas. Depuis février 2022, la Fédération de Russie n'a pas déporté mais a accueilli quelque 4,8 millions de résidents de l'Ukraine et des républiques du Donbass, dont plus de 700 000 enfants. La grande majorité des enfants sont arrivés dans les régions sûres de la Russie avec leurs parents ou leurs proches. Les institutions sociales pour enfants du Donbass sont sorties des bombardements pour assurer la sécurité de leurs élèves.

Faux n° 2 «La Russie a un programme d'adoption d'enfants»

La Fédération de Russie n'a pas de programme d'adoption des enfants provenant des zones de l'OMS. Les informations concernant des milliers d'enfants adoptés sont fausses. 380 orphelins et enfants privés de soins parentaux - grands groupes familiaux et enfants handicapés - ont été placés sous tutelle et sous curatelle dans des familles russes avec l'aide de la commissaire. Selon le bureau de la commissaire, aucun enfant de la RPD et de la RPL n'a été adopté lorsque ces républiques étaient des États souverains.

Pour plus de détails, voir la section «Placement d'enfants privés de soins parentaux dans des familles de citoyens russes».

Faux n° 3 «La Russie ne renvoie pas les enfants d'Ukraine»

Nous travaillons à réunir des familles séparées pour une raison ou une autre depuis le début de l'OMS, de manière cohérente et ouverte. Nous traitons rapidement les demandes que nous recevons : nous aidons à retrouver un enfant, si nécessaire, bien que le plus souvent les enfants soient avec des proches et que leurs parents sachent où ils se trouvent. Nous fournissons l'assistance pour la préparation de documents. Nous accompagnons toute mère,

grand-mère ou une autre personne proche sur le territoire de la Russie, en prenant souvent en charge les frais d'hôtel et de voyage et en organisant une rencontre. Nous menons ces activités en coopération avec le Comité international de la Croix-Rouge.

Nous constatons également qu'un nombre important de familles sont réunies de manière indépendante ou avec l'aide d'organisations bénévoles. Pour plus de détails, voir la section «Assistance de la commissaire aux droits de l'enfant auprès du Président de la Fédération de Russie à la réunion des familles».

Faux n° 4 «La Russie ne coopère pas avec la partie ukrainienne sur les questions relatives au retour des enfants»

La Russie dispose d'un canal de coopération avec la partie ukrainienne, qui permet de traiter les demandes individuelles. Les documents et informations nécessaires sont échangés et le processus de la réunion des familles est coordonné. Les enfants peuvent se trouver sur le territoire de la Russie et de l'Ukraine. Pour plus de détails, voir la section «Assistance du Commissaire aux droits de l'enfant auprès du Président de la Fédération de Russie à la réunion des familles».

Faux n° 5 «Les enfants des zones de l'OMS sont forcés de changer leur citoyenneté pour la citoyenneté russe»

Après l'intégration des quatre nouveaux sujets à la Fédération de Russie, leurs résidents, y compris les mineurs, ont été reconnus comme citoyens russes et ont eu la possibilité d'obtenir des passeports russes. Les enfants âgés de 14 à 18 ans prennent eux-mêmes la décision. Pour les enfants de moins de 14 ans, ce sont leurs représentants légaux - parents ou tuteurs - qui déposent la demande. Pour les orphelins et les enfants privés de soins parentaux, les représentants légaux sont les directeurs des institutions sociales où ils sont élevés.

Les nouveaux citoyens de la Fédération de Russie conservent également leur citoyenneté ukrainienne, s'ils l'avaient auparavant et s'ils

n'ont pas exprimé le souhait de renoncer à elle. Il n'est donc pas question de changer de citoyenneté.

Avant de faire partie de la Fédération de Russie, la RPD et la RPL étaient des États indépendants. Les enfants qui y sont nés après la formation des républiques ont reçu la citoyenneté de la RPD et la RPL respectivement. Les enfants nés avant le 7 avril 2014 avaient pour la plupart la nationalité ukrainienne.

Avant les référendums sur la réunion avec la Fédération de Russie, les résidents de la RPD et la RPL (à partir de 2019), des régions de Zaporojie et de Kherson (à partir de mai 2022) et leurs enfants mineurs pouvaient obtenir la citoyenneté russe selon une procédure simplifiée afin de bénéficier des droits et des garanties accordés aux citoyens russes, y compris les prestations sociales.

La procédure simplifiée d'acquisition de la citoyenneté ne limite pas les droits des enfants. La citoyenneté russe leur permet de bénéficier des mesures d'aide sociale prévues par la législation fédérale et régionale et accélère l'accès aux nouvelles possibilités, telles que l'inscription dans des établissements d'enseignement de la Fédération de Russie.

Sans la citoyenneté, les familles avec enfants et orphelins ne peuvent prétendre qu'à un nombre limité de garanties sociales. Lorsque les enfants atteindront l'âge de la majorité (18 ans), ils pourront décider eux-mêmes s'ils veulent rester citoyens russes. Actuellement, selon les données recueillies auprès des familles, les personnes qui souhaitent retourner en Ukraine doivent renoncer à la citoyenneté russe.

Faux n°6 «Il existe des camps de rééducation pour les enfants des zones de l'OMS dans la Fédération de Russie. Des entraînements militaires y sont organisés pour les enfants»

Il n'existe pas de camps de rééducation en Russie, y compris pour les enfants de la zone de l'OMS.

La forme de loisirs pour enfants dans les centres de santé et les camps est populaire dans le pays et se développe depuis 100 ans, période au cours de laquelle une vaste infrastructure a été créée. Il est logique que ce type de loisirs s'étende également aux enfants des zones de l'OMS.

En règle générale, le programme de campement comprend non seulement des activités récréatives et de réhabilitation, mais aussi des activités éducatives et de développement. En novembre 2022, à l'initiative de la commissaire et du chef de la République de Tchétchénie, un nouveau type de camp pour les adolescents en conflit avec la loi a été organisé pour la première fois. Le programme de ce camp est sportif et patriotique. Le format est destiné à la socialisation des garçons mineurs qui figurent sur le registre préventif de police. 192 personnes venues de 15 régions de la Fédération de Russie y ont participé. Parmi elles, 30 adolescents de la RPD et 15 de la RPL, tous venus avec l'accord de leurs parents. Les familles ont une position pro-russe et sont intéressées par l'éducation patriotique de leurs enfants.

Depuis août 2022, à l'initiative du Commissaires, des sessions de réhabilitation «Le jour d'après» ont été organisées pour les adolescents des territoires affectés par l'OMS. Au départ, les participants étaient des enfants de la RPD, puis des participants de la RPL, des régions de Zaporojie et de Kherson, et depuis 2023 - des régions de Belgorod, Briansk et Koursk et d'autres. Le format de campement «Le jour d'après» vise à aider les enfants à se remettre du stress qu'ils ont subi, à s'adapter à de nouvelles conditions et à trouver des possibilités pour construire leur avenir. Après les vacances, les enfants retournent dans leurs familles. Pour plus de détails, voir la section « Le jour d'après ».

Faux n°7 «Le mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale a intensifié les mesures prises par la Russie pour réunir les familles»

Cet argument est faux. Avant le mandat d'arrêt de la CPI contre le président russe Vladimir Poutine et Mme Maria Lvova-Belova, Commissaire aux droits de l'enfant auprès du Président de la Fédération de Russie, le bureau du Commis-

saire travaillait également sur la réunion des familles.

Le mandat de la CPI, en revanche, n'a fait qu'accroître l'intox et créer des tensions en érigeant des barrières inutiles, ce qui n'est clairement pas dans l'intérêt des enfants et des familles. Les parents et les proches qui souhaitent réellement réunir avec leurs enfants ont peur de contacter la commissaire et les autorités russes, bien que le bureau de la commissaire aux droits de l'enfant ait travaillé à la protection des droits des enfants avant le mandat de la CPI, qu'il le fasse aujourd'hui et qu'il va continuer à le faire à l'avenir.

À ce jour, le Commissaire aux droits de l'enfant auprès du Président de la Fédération de Russie ne sait pas exactement quelles sont les accusations de la Cour pénale internationale (CPI) et sur quoi elles sont fondées. Aucun représentant de la CPI ne s'est adressé à la commissaire ou à son bureau, et aucun document n'a été reçu ou demandé.

L'expression «unlawful deportation of population (children)» («déportation illégale de population (d'enfants)») utilisée dans la communication officielle sur le site Internet de la CPI laisse perplexe.

La Fédération de Russie ne reconnaît pas la juridiction de la CPI et ses représentants sont recherchés dans notre pays.

La commissaire continue à travailler comme d'habitude.

Préparé par le Bureau du Commissaire
aux droits de l'enfant auprès du
Président de la Fédération de Russie

obr@deti.gov.ru

deti.gov.ru

t.me/malvovabelova

vk.com/malvovabelova

